



Saint-Pierre le 11 Juin 2009.

**M. Stéphane ARTANO**  
**Président du Conseil territorial**

**SAINT-PIERRE**

Monsieur le Président,

Le lundi 18 mai dernier, nous avons, avec ma collègue Annick GIRARDIN, organisé une réunion d'information sur le RSTA (Revenu Supplémentaire d'Activité Temporaire) à la CACIMA, avec les professionnels du secteur économique de l'Archipel.

Cette réunion avait pour objectif d'informer les dirigeants d'entreprises sur cette nouvelle mesure destinée à redonner du pouvoir d'achat aux salariés percevant des bas salaires (jusqu'à 1,4 SMIC, soit 1842 euros).

Les dirigeants du monde socio-économique présents à cette réunion (dont des responsables des secteurs du BTP, de la Pêche, du Tourisme, des Services et du Commerce) ont exprimé un a priori favorable sur cette nouvelle mesure.

Je vous rappelle que le RSTA consiste en une aide de 100 euros aux plus bas salaires (1,4 SMIC à temps plein) complétée dans les autres DOM par deux autres volets, à savoir : une part de 50 euros prise en charge par les conseils généraux et régionaux et une part de 50 à 100 euros versée par les entreprises, suite à des accords salariaux.

Au minimum, ce sont donc 200 euros par mois pendant 36 mois auxquels peuvent prétendre les bas salaires dans les autres DOM, et cela dès ce mois de juillet (avec application rétroactive depuis mai).

Etant donné que la situation en matière de pouvoir d'achat est aussi grave à Saint-Pierre et Miquelon que dans n'importe quel autre DOM, et sachant désormais que les dirigeants d'entreprises de l'Archipel semblent intéressés pour abonder l'aide de l'Etat si le Conseil territorial y apporte sa contribution, nous voudrions connaître votre position à ce sujet. En clair, comptez-vous, Monsieur le Président, ajouter la part du Conseil territorial à cette nouvelle mesure ?

Nous vous rappelons que l'objectif essentiel du RSTA est de donner un véritable « coup de pouce » au pouvoir d'achat des salariés de l'Archipel qui en ont le plus besoin et de relancer par la même occasion, l'activité économique par la consommation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Yannick CAMBRAY**  
**Conseiller territorial**